

Affectation et inscription des élèves à la Rentrée 2019 Département de la Gironde

VOS INTERLOCUTEURS

• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'Ecole actuelle de l'élève	Jusqu'au mercredi 15 mai
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Jusqu'au vendredi 7 juin
Changement d'établissement souhaité :	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	
- Collège (5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}) et Terminale GT et pro		Jusqu'au vendredi 14 juin
- 1 ^{ère} GT et pro		Jusqu'au vendredi 7 juin
Pour les déménagements tardifs intervenant après ces dates, votre contact reste l'établissement actuellement fréquenté par l'élève.		

• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE

	CONTACT	CALENDRIER
Tous niveaux collège	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html	A partir du jeudi 16 mai
Entrée en 2^{nde} GT et pro Entrée en 1^{ère} techno et pro	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html	Jusqu'au vendredi 7 juin A partir du lundi 10 juin
Entrée en 1^{ère} générale Entrée en Terminale GT et pro	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html	A partir du jeudi 16 mai

Pour faciliter leur traitement rapide, les dossiers complets doivent être transmis le plus tôt possible.

→ Accompagnement si besoin : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr